

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

SÉANCE ORDINAIRE DU 01^{er} AVRIL 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 01^{er} avril 2025, à 19 h, à la salle de l'édifice municipal.

Monsieur le maire, Patrice Morin préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Chantal Bilodeau – conseillère siège no 1
Mme Eve-Lyne Marcotte – conseillère siège no 2
Mme Denise Houle – conseillère siège no 3
M. Éric Girard – conseiller siège no 4
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 5
M. Bernard Philipps – conseiller siège no 6

Est également présente :

Mme Mélanie Berthelette, directrice générale et greffière-trésorière, agissant à titre de secrétaire de la séance.

2025-04-041

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE séances du conseil se tient devant public et que ;

La séance est déclarée ouverte à 19 h 00.

Adoptée.

2025-04-042

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR



**MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS
Séance ordinaire du conseil municipal
du 01^{er} avril 2025 à 19 h**

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 04 mars 2025

4. Communiqués et correspondance

4.1 Tableau des correspondances reçues en mars 2025

5. Administration et finances

5.1. Liste des comptes à payer

5.2. Dépôt- Activités de fonctionnement à des fins fiscales

5.3 Camp de jour, soutien de la demande déposé par la FQM

5.4 Autorisation pour achat de papeterie

5.5 Renouvellement de l'entente de services aux personnes sinistrées Croix-Rouge Canadienne

5.6 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet Entretien année 2024 et modalité d'application 2021-2025 (65 792\$)

5.7 Abandon du projet FRR-Volet 4, refus de la subvention pour le projet d'agrandissement de la cuisine extérieure

5.8 Avis de motion et présentation du projet de règlement modifiant le G-100

5.9 Demande d'appui pour le parcours payables

6. Travaux publics

- 6.1. Demande d'autorisation d'achat de matériaux pour entretien de fossés
- 6.2. Autorisation d'achat de paillis
- 6.3. Demande de location d'une polisseuse décapeuse pour l'entretien du plancher de la salle

7. Législation

8. Sujets divers (demeure ouvert)

9. Rapport des élus

10. Période de questions

11. Levée de la séance

En conséquence,

Sur proposition de Monsieur Bernard Philipps
Appuyé par Monsieur Éric Girard

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté;

Adoptée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2025-04-043

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 04 MARS 2025

CONSIDÉRANT QUE LE projet de procès-verbal a été transmis aux conseillers et conseillères avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Madame Chantal Bilodeau
Appuyé par Monsieur Éric Girard

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 04 MARS 2025.

Adoptée.

4. Communiqués et correspondances

- 4.1 Les correspondances de mars ont été remis aux élus, celles-ci peuvent être consultées au bureau municipal.

5. Administration et Finances

2025-04-044

5.1 LISTE DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les conseillers et conseillères ont reçu la liste des comptes à payer avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte

Appuyée par Monsieur Gaétan Légaré

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le rapport détaillé des revenus et des dépenses soumis par la directrice générale, greffière-trésorière, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Adoptée.

5.2 DÉPÔT- ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

Les revenus et les dépenses sont :

<u>Revenus</u>	
Taxes	62 520.80 \$
Location de Salle	820.00 \$
Vidange de fosse	182.47 \$
Affaires municipales et habitation	36 640.00 \$
Permis et amendes	320.00 \$
Total	100 483.27 \$
<u>Dépenses</u>	
Paies élus	2 439.37 \$
Salaires employés	7 447.18 \$
Déductions à la source	3 511.43 \$
Comptes payés	33 876.90 \$
Total	47 274.88 \$

2025-04-045

5.3 Camp de jour, soutien de la demande déposée par la FQM

CONSIDÉRANT QUE la municipalité sort complètement de son champ de compétence municipale en offrant un service de camp de jour ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation des camps de jour par les municipalités n'est pas une obligation municipale;

CONSIDÉRANT QUE malgré cela, la majorité des municipalités offrent des camps de jour estivaux;

CONSIDÉRANT QUE ces camps de jour municipaux sont animées par des jeunes monitrices et moniteurs de 14 à 17 ans en moyenne;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités dispensant des services de camps de jour à l'ensemble des enfants sont assujetties à l'application de la Charte et qui donne l'obligation à l'accès aux services adaptés de ces camps de jour pour les enfants différents;

CONSIDÉRANT QUE pour tous ces besoins, les municipalités ont de plus en plus de difficultés à répondre aux enjeux de façon sécuritaire;

CONSIDÉRANT QU'également, les demandes d'accompagnements pour les enfants à besoin particuliers physique ou psychologique sont en nette croissance d'année en année;

CONSIDÉRANT l'absence de soutien financier pour offrir des mesures d'accommodements appropriés aux enfants, plusieurs municipalités envisagent de mettre fin à leur offre de camps de jour tout simplement en privant ainsi l'ensemble des enfants de ce service;

CONSIDÉRANT QUE la lettre de la FQM du 10 juin 2024 demandant d'agir à la ministre des Affaires municipales et en appui à celle-ci;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Monsieur Éric Girard
Appuyée par Madame Eve-Lyne Marcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de Maddington Falls soutienne la demande déposée par la FQM auprès de la ministre des Affaires municipales le 10 juin 2024 et propose les actions suivantes :

- Renforcer le budget alloué au Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées, particulièrement pour le volet accompagnement;
- Constituer, à court terme, un comité réunissant les parties concernées afin d'examiner en profondeur les enjeux liés aux camps de jour municipaux, dans l'optique d'une meilleure adaptation de ce service par le ministère de l'Éducation;
- Mettre en priorité la création d'une mesure financière dédiée spécifiquement aux camps de jour.

QUE cette résolution soit acheminée à la ministre des Affaires municipales, au ministre de l'Éducation et à toutes les municipalités du Québec.

Adoptée

2025-04-046

5.4 Autorisation pour l'achat de papeterie

CONSIDÉRANT QUE la directrice général et greffière-trésorière devra passer une commande pour l'achat de papeterie;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Madame Denise Houle
Appuyée par Madame Chantal Bilodeau

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal autorise l'achat de papeterie pour que la directrice générale greffière-trésorière puisse avoir à sa disposition le matériel nécessaire.

Adoptée

2025-04-047

5.5 Renouvellement de l'entente de services aux personnes sinistrées Croix-Rouge canadienne

CONSIDÉRANT QUE, la municipalité a reçu le renouvellement d'adhésion pour l'entente de service aux personnes sinistrées couvrant la période de juillet 2024 à juin 2025 de la Croix-Rouge canadienne

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Monsieur Bernard Philipps
Appuyé par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise la directrice générale, greffière-trésorière à renouveler l'adhésion au coût de 225.00\$ avec la Croix-Rouge canadienne.

Adoptée.

2025-04-048

5.6 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET ENTRETIEN ANNÉE -2024 ET MODALITÉS D'APPLICATION 2021-2025 (65 792\$)

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports va verser une compensation de 65 792 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2024;

CONSIDÉRANT QUE les modalités d'application 2021-2025 du volet Entretien comprennent une nouvelle exigence, soit d'allouer les 2/3 de l'aide financière à des travaux d'entretien d'été compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par Monsieur Gaétan Légaré

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de Maddington Falls à titre de bénéficiaire d'une aide financière liée à ce programme, respecte les normes de visibilité et avise la Direction générale des communications du ministère des Transports et de la mobilité durable au moins 15 jours avant toute activité publique en lien avec le projet financé.

Adoptée

2025-04-049

5.7 Abandon du projet FRR-Volet 4, refus de la subvention pour le projet d'agrandissement de la cuisine extérieure

CONSIDÉRANT QUE, la municipalité a reçu la confirmation de l'obtention de l'aide financière pour le projet des projets locaux de vitalisation au FRR Volet-4 au ministère des Affaires municipale et de l'habitation pour son projet d'agrandissement de l'abri de la cuisine extérieure;

CONSIDÉRANT QUE, le gouvernement du Québec contribuera financièrement au projet d'agrandissement de l'abri de la cuisine extérieur et qu'une somme maximale de 31 789 \$ sera réservée à cet effet dans le cadre de l'Aide à des projets locaux de vitalisation du volet 4 du Fonds régions et ruralité;

CONSIDÉRANT QUE, la directrice générale greffière trésorière à fait l'annonce aux élus de la lettre reçu le 4 février 2025 du Gouvernement du Québec de l'acceptation du projet et du montant de la subvention à recevoir de 31 789 \$ à la rencontre préparatoire d'avant séance le 26 février 2025;

CONSIDÉRANT QUE, la résolution 2024-10-138 avait été proposé par Madame Chantal Bilodeau et appuyé par Monsieur Bernard Philipps lors de la séance du 1^{er} octobre 2024 et que la directrice générale greffière trésorière prépare et envoie tous les documents en lien avec cette demande d'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE, durant la réunion du 26 février 2025, les élus n'étant plus en faveur du projet à cause de plusieurs facteurs énumérés et entre autres à cause d'un montant supplémentaire approximatif de 13 500 \$ que la municipalité devra déboursier pour la réalisation du projet d'agrandissement de l'abri de la cuisine extérieure.

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Monsieur Bernard Philipps
Appuyé par Monsieur Gaétan Légaré

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les élus autorisent la directrice générale, greffière trésorière à aviser le ministère des Affaires municipales de l'habitation de l'abandon du projet et le refus de l'aide financière et des subventions réservées à la municipalité de Maddington Falls pour le projet d'agrandissement d'abri de la cuisine extérieure dans le cadre de l'aide à des projets locaux de vitalisation du Volet 4 du Fonds régions et ruralité;

Adoptée

5.8 Avis de motion- Règlement 150 (G100), règlement municipal harmonisé avec la MRC d'Arthabaska applicable par la Sûreté du Québec.

Avis de motion est donné par Monsieur Patrice Morin pour l'adoption prochaine du règlement 150 (G100) règlement municipal harmonisé avec la MRC d'Arthabaska applicable par la Sûreté du Québec.

Patrice Morin fait la présentation du projet de règlement, tel que requis par l'article 445 du Code municipal.

2025-04-050

Et le Projet de Règlement 150 (G100), règlement municipal harmonisé avec la MRC d'Arthabaska applicable par la Sûreté du Québec.

CONSIDERANT QU'un avis de motion du présent projet de règlement a été donné à la séance ordinaire du 7 mars 2023 par Patrice Morin ;

CONSIDERANT QUE la municipalité désire adopter le projet de règlement 150 (G100), règlement municipal harmonisé avec la MRC d'Arthabaska applicable par la Sûreté du Québec modifiant le règlement 144 ;

EN CONSEQUENCE,

Il est proposé par Madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyé par Monsieur Bernard Philipps

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le projet de règlement 150 (G100) soit adopté:

QUE les membres du conseil attestent avoir lu le projet de règlement 150 (G100) et acceptent de renoncer à sa lecture pour alléger l'adoption;

Le présent règlement entrera en force et en vigueur selon la Loi.

Patrice Morin,
Maire

Mélanie Berthelette,
Directrice générale / greffière-trésorière

Avis de motion du règlement
Présentation du projet de règlement
Adoption du règlement
Publication

1^{er} avril 2025
1^{er} avril 2025
6 mai 2025
7 mai 2025

2025-04-051

5.9 DEMANDE D'APPUI POUR LE PARCOURS PAGAYABLES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Maddington Falls confirme son appui au projet Parcours Bécancour déposé par le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) dans le cadre de la mesure de soutien Destination durable et action concertée;

CONSIDÉRANT QUE La municipalité de Maddington Falls donne son appui à l'élaboration et la mise en œuvre du projet collaboratif et concerté présenté par le GROBEC afin de prendre part au comité de suivi du parcours de Saint-Louis de Blandford à Maddington Falls;

CONSIDÉRANT QUE Le GROBEC prévoit faire cette demande de financement à la Fondation Richelieu afin obtenir les sommes nécessaires pour la réalisation de ce projet à moindre coûts;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Madame Chantal Bilodeau
Appuyée par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité de Maddington Falls fournira une lettre d'appui à GROBEC pour le projet Destination durable et action concertée de la rivière Bécancour pour la demande de financement à la Fondation Richelieu.

Adoptée

5 Travaux publics

2025-04-052

6.1 Demande d'autorisation d'achat de matériaux pour entretien de fossés

CONSIDÉRANT QU' un fossé sur le rang de la Rivière nécessitera des travaux et que l'achat de matériaux afin de permettre de retenir les sédiments du champ afin d'assurer l'écoulement normal dans le fossé vers le cour d'eau.

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyé par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise la directrice générale, greffière trésorière à effectuer l'achat des matériaux nécessaires afin de procéder aux travaux dans un fossé sur le rang de la Rivière;

Adoptée

2025-04-053

6.2 Autorisation d'achat de paillis

CONSIDÉRANT QUE le recouvrement de paillis doit être renouvelé sous les jeux dans le parc du terrain municipal;

En conséquence

Sur proposition de Madame Chantal Bilodeau
Appuyée par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE Le conseil autorise l'achat d'une palette de paillis naturel pour ajouter sous l'espace de jeux dans le parc.

Adoptée

2025-04-054

6.3 Demande de location d'une polisseuse décapeuse pour l'entretien du plancher de la salle

CONSIDÉRANT QUE le plancher de la salle doit être entretenu par l'employé municipal sur une base régulière nécessitant la location d'une polisseuse décapeuse.

Sur proposition de Monsieur Éric Girard
Appuyé par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la municipalité autorise la directrice générale, greffière trésorière à effectuer des demandes de soumission pour la location d'une polisseuse décapeuse;

Adoptée

7. Législation

8. Sujets divers (demeure ouvert)

9. RAPPORT DES ÉLUS

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

2025-04-055

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

En conséquence,

Sur proposition de Monsieur Bernard Philipps

QUE la séance soit levée à 19 h 55.

Adoptée

Patrice Morin,
Maire

Mélanie Berthelette
Directrice générale/
Greffière-trésorière

Je, Patrice Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Maddington Falls le 7 mai 2025.